

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Saint-Quentin
Palais de Justice
02100 SAINT-QUENTIN
Téléphone : 03.23.62.34.10.
Télécopie : 03.23.64.26.47.

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sàrl ETA BALLIGAND
Ferme de Dormicourt
02250 MONTIGNY SOUS MARLE

Dépôt effectué par :

Sté BAUDELOCQUE ET ASSOCIES
7 route Nationale 2
02250 MARLE

Numéro RCS : Saint-Quentin B 439 065 970

<18426/2001B70092>

Pièces déposées le 19/08/2010	Numéro : 32293
Procès-verbal d'Assemblée Extraordinaire du 13/07/2010 - Modification(s) statutaire(s) - Prorogation de durée de la société	
Statuts mis à jour du 13/07/2010	

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10.5.2007 - 8 Taux de base- Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier du Tribunal,

SARL ETA BALLIGAND
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital Social : 7.800 €

Siège Social : Ferme de Dormicourt - 02250 MONTIGNY SOUS MARLE

R.C.S. SAINT QUENTIN B 439 065 970

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 13 JUILLET 2010

L'an deux mil dix
le 13 juillet à 9 heures

Les associés de la Société A Responsabilité Limitée ETA BALLIGAND, Société au capital de **7.800 €**, dont le siège est Ferme de Dormicourt – 02250 MONTIGNY SOUS MARLE (Aisne), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Quentin (Aisne) sous le numéro B 439 065 970, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Prorogation de la durée de la Société ;
- Formalités.

Sont présents ou représentés :

- Madame Monique BALLIGAND-HALLIER, propriétaire de 40 parts
- Madame Evelyne BALLIGAND- VAN DEN BEMPT, propriétaire de 40 parts
- Monsieur Bernard BALLIGAND, propriétaire indivis de 40 parts
- Monsieur David BALLIGAND, propriétaire de 165 parts
- Monsieur Vincent BALLIGAND, propriétaire de 165 parts
- Monsieur Marc BALLIGAND, propriétaire de 165 parts

TOTAL **615 parts**

Total des parts présentées ou représentées : 615 parts sur les 780 parts composant le capital social.

BD BM EB BV MB

Madame Evelyne BALLIGAND- VAN DEN BEMPT préside la réunion en qualité d'associée gérante.

Elle dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

La Gérante donne ensuite lecture du rapport de la gérance et du rapport spécial du gérant et la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les membres de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article 1844-6 du Code Civil, décident de proroger la durée de la Société de **89 ans** à compter du 31 juillet 2011, date d'expiration initiale.

En conséquence, **l'article 5** des statuts a été modifié comme suit :

La durée de la Société initialement fixée à 10 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de LAON a été prorogée de 89 années par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 juillet 2010. En conséquence, la durée de la Société expirera le 31 juillet 2100, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

.....
LE RESTE DE L'ARTICLE EST SANS CHANGEMENT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

BG BH EB BV MB

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé, le présent procès-verbal, a été signé par la Gérante et les associés.

Evelyne BALLIGAND-VAN DEN BEMPT
Gérante



Monique BALLIGAND-HALLIER



Bernard BALLIGAND



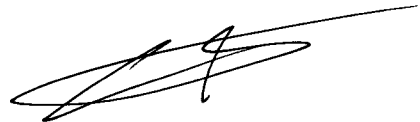
David BALLIGAND



Marc BALLIGAND



Vincent BALLIGAND



**Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE
LAON**

Le 20/07/2010 Bordereau n°2010/1 374 Case n°17

Enregistrement : 375 € Pénalités :

Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros

Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros

L'Agent